

**DANS
LA RÉGION****OUI POUR LA PREMIÈRE
ÉTAPE DU PROJET SUR
GRATI – PARC ÉOLIEN**

Eole, le Dieu grec des vents, doit respirer, tout comme les trois syndicats des communes de Vallorbe, Vaulion et Premier en apprenant la concrétisation du projet par

25 voix pour et 19 contre pour Vallorbe
25 voix pour et 1 contre pour Vaulion
(1 blanc)

25 voix pour et 6 contre pour Premier
(1 blanc)

Il est satisfaisant de relever que la séance s'est déroulée dans une ambiance calme et correcte. Les intervenants ont apporté des informations pertinentes et les Autorités furent satisfaites du déroulement de la séance ainsi que du vote.

Une étape importante franchie et qui sera soumise au département concerné du canton pour approbation. Il est bien entendu que, pendant la période de transition, les acteurs de ce projet resteront attentifs à toute évolution technologique concernant les éoliennes.

Quelques informations ont été données par le **Syndic Stéphane Costantini** concernant la RPC (Rétribution à Prix Coûtant) :

Remettre en cause la fiabilité de la RPC équivaut à ne pas faire confiance à des milliers de contrats, de durée limitée, entre la Confédération et les bénéficiaires.

Ces bénéficiaires sont des particuliers, des entreprises et des collectivités de toutes tailles.

Je tiens à rappeler que le Conseil communal a déjà fait confiance à ce principe de RPC dans le cadre de l'acquisition de la halle des fêtes en admettant que la production d'énergie électrique des panneaux solaires photovoltaïques serait rachetée annuellement à hauteur de 39'000 francs et ceci pendant 20 ans. Cette condition était un élément prépondérant dans le montage financier inclus dans le préavis soumis au Conseil communal.

Cette RPC, en vigueur dès le 1^{er} mai 2008, est un instrument de la Confédération pour contribuer à une autonomie en matière de production d'énergie électrique renouvelable en Suisse.

Par analogie, les subventions fédérales à l'agriculture, subventions à mon avis justifiées, sont également issues d'une volonté claire d'assurer à notre Pays une certaine autonomie en matière de production de nourriture de qualité. Ces subventions sont financées par les impôts que nous payons alors que le financement de la RPC est assuré par des taxes prélevées sur la consommation d'électricité et dans ce cas de figure, plus on consomme d'énergie, plus on paye de taxe.

L'on pourrait citer plusieurs exemples de ce type, toujours basés sur un princi-

pe fédéral lié à une volonté de rendre notre pays le plus possible indépendant en matière d'approvisionnement économique au sens large du terme.

Ce qui aujourd'hui crée des problèmes de compréhension est que l'on trouve sur le marché européen de l'électricité vendue à 4 centime le 4 kWh, électricité produite soit par des centrales nucléaires ou par des centrales à charbon.

Prenons l'exemple de l'Allemagne, plus que 40% de l'électricité consommée dans ce pays est produite par du charbon, je n'ai pas de jugement de valeur à émettre mais force est d'admettre que le bilan écologique est juste catastrophique.

Cette disponibilité de courant "à bas prix" sur le marché a pour effet qu'une grande partie de nos installations existantes de production d'énergies renouvelables en Suisse n'arrivent plus à être rentables et à financer leur entretien respectif. Dans ce contexte, il est impressionnant de constater par exemple que plus aucune nouvelle usine hydroélectrique ne peut être construite en Suisse sans l'aide de la RPC.

Encore quelques précisions utiles, le prix du kWh payé par un habitant de Vallorbe n'est pas arbitrairement déterminé par VO Energies mais se base sur des règles strictes édictées par la Confédération et qui tiennent compte entre autres des frais d'entretien et des investissements annuels dans le réseau de distribution. Ce prix du kWh et le respect de ces règles sont systématiquement contrôlés par l'autorité de surveillance fédérale.

Le prix de rachat par la Confédération de l'énergie (hors taxes) qui serait produite par le parc éolien "Sur Grati" est quant à lui déterminé uniquement par SWISSGRID sur des bases appliquées de manière identique dans toute la Suisse.

En conclusion, il n'y a pas de dépendance entre le prix de l'énergie utilisée et payée par les consommateurs sur le réseau de VO Energies et le prix de rachat par la Confédération de l'énergie qui serait produite par le parc éolien "Sur Grati".

Le Syndic de Vaulion, Claude Languetin, ainsi que le Syndic de Premier, Étienne Candaux, déclarent ce projet mené à bien par la volonté populaire et ont constaté une forte affluence pour cette soirée dans leurs communes respectives.

Gilles Fahrmi, Président de l'association *Oui au parc éolien sur Grati* constate qu'un nombre important de membres jeunes compose le Conseil Communal de Vaulion, et qu'ils se sentent précisément concernés.

Martine Favre, Directrice de VOEnergies relève que ce projet de longue haleine fait partie des deux sites retenus au niveau fédéral.

Un nombre important d'étapes doit encore être franchi. S'est compter avec un Comité de direction composé des trois Municipalités et un Comité de

pilotage, qui forment une équipe soudée pour la région et avec des acteurs régionaux. VOEnergies est également une entreprise locale.

Stéphane Costantini a entière confiance dans les trois Municipalités et constate que les membres sont positifs, pas naïfs et...modestes !

Bon vent à *Sur Grati – Parc Eolien !*

Anne-Françoise Champod
correspondante •

**CONFRÉRIE VAUDOISE DES
CHEVALIERS DU BON PAIN**

Morges a été choisie pour accueillir le 22^e chapitre d'intronisation de la Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain. Le samedi 25 avril 2015, une trentaine d'artisans boulangers se verront décerner un titre ou une étoile de renouvellement.

La Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain est l'une des sept confréries cantonales réunies au sein de l'Ordre des chevaliers du bon pain de la Suisse latine. Chaque année, elle procède aux évaluations de la qualité du pain dans les entreprises. Les membres de la confrérie représentent uniquement des artisans qui, au cours des années, ont obtenu les points nécessaires pour être admis au sein de l'organisation de défense de la qualité. Actuellement sur environ deux cents boulangers indépendants dans le canton de Vaud, quarante sont membres de la confrérie.

Cérémonie d'intronisation

La Ville de Morges bénéficie de tous les atouts pour recevoir cette manifestation qui promet d'être haute en couleur. A 10h00, le cortège des confréries traversera le marché du samedi pour acheminer les participants sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La cérémonie d'intronisation débutera à 10h30 en présence des différentes confréries membres de la Fédération suisse des confréries bachiques et gastronomiques. Dix artisans se verront alors remettre les attributs de base et dix-sept autres toucheront une étoile représentant le renouvellement de leur titre initial.

**Attribution du trophée
du «Pain d'Or 2015 -2017»**

Au cours de la cérémonie bisannuelle d'intronisation, l'un des artisans ayant obtenu la meilleure évaluation de son pain se voit décerner le trophée du «Pain d'Or». Le dernier à l'avoir obtenu, en 2013, est l'artisan boulanger et confiseur lausannois Laurent Buet. Le nouveau récipiendaire du trophée est un artisan boulanger de grande valeur. Il œuvre à Lucens, à l'enseigne La Sarrasine, depuis 2000. En 2008, il a obtenu le

titre de chevalier du bon pain et dispose déjà de sa première étoile qu'il a touchée en 2010. L'évaluation moyenne de ses pains sur les années 2013 et 2014 s'élève à 96 points sur un maximum de 100.

Certains lauréats précédents au titre de Pain d'Or, seront présent sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Morges afin de recevoir un nouveau trophée, décerné suite au vol de l'original dans la vitrine du dernier dépositaire, Laurent Buet, en septembre 2013.

À l'issue de la manifestation, vers 12h00, la population sera appelée à partager le pain accompagné du vin de la Ville. Un four à pain, à cuisson au bois, titillera les narines et accentuera l'appétit des badauds.

Vous pouvez obtenir toutes les informations sur la confrérie sur notre site à la page: <http://www.boulangerie-vaudoise.ch/confrerievaudoise/index.html>

A savoir que **Christophe Schwerzmann** de Vallorbe sera intronisé et recevra sa 1^{ère} étoile et que **Roland Brouce** de Vallorbe, ancien Lauréat "Pain d'Or" sera présent pour recevoir un rappel de son titre.

INFORMATION**ADDICTION | SUISSE****OÙ EN EST LA SUISSE AVEC
LES NOUVELLES SUBSTANCES
PSYCHOACTIVES ?**

Une nombre rapidement croissant de nouvelles substances psychoactives (New Psychoactive Substances / NPS) est proposé aujourd'hui, souvent sur internet, comme alternatives aux drogues illicites existantes. Le contenu, les effets et les risques liés à ces substances sont peu ou pas connus et les consommateurs font souvent office de cobayes pour les apprentis sorciers qui les produisent et les vendent. Addiction Suisse fait le point sur la situation dans une publication de la série Focus et recommande une grande prudence vis-à-vis de ces substances.

Jamaican Gold, 25-I, MXE ou AH-7921 – ces dénominations exotiques ainsi que les appellations "legal highs" (euphorisants légaux), "research chemicals" (molécules destinées à la recherche) ou "bath salts" (sels de bains) sous lesquelles les NPS sont vendus prêtent à confusion. L'offre de ces substances proposées comme alternatives aux drogues illicites existantes est aussi chaque jour plus vaste et de plus en plus difficile à décrire. La plupart des substances ont des effets semblables aux drogues connues et l'on peut distinguer des NPS qui ont des effets stimulants, déprimeurs ou perturbateurs sur le système nerveux central.

Le marché des NPS est en croissance. Le système d'alerte précoce de l'Union Européenne rapporte constamment l'ap-

attractifs et vendus dans des shops, dans la rue ou sur Internet. En Europe, 650 sites proposant à aux internautes ont récemment été créés et cela ne représente sans doute qu'une partie du marché en ligne. La fabrication des substances, réalisées par des compagnies locales, est le plus souvent domiciliées en Allemagne et les fabriquent à la demande d'importateurs européens.

Il faut rester vigilant

Les données existantes suggèrent que la consommation des NPS connues reste encore limitée en Suisse. Les professionnels restent attentifs car la consommation de substances a déjà atteint des niveaux beaucoup plus élevés dans d'autres pays.

Les NPS qui s'adressent au grand nombre de consommateurs sont les benzodiazépines de synthèse qui sont mélangés à des mélanges d'herbes et qui peuvent avoir des effets similaires au cannabis. Fumer des produits Spice ou Yucatan Fire peut provoquer de l'hypertension, des crampes musculaires, et contribuer à des troubles digestifs ou gastro-intestinaux et à des psychoses. La consommation de benzodiazépines de synthèse augmente le risque d'accidents de la circulation pour les individus qui consomment régulièrement ces substances peuvent développer une dépendance. La seconde substance bien connue est celle des cathinones de synthèse comme la Mephedrone ou le 4-MEC. Ces substances ont des effets stimulants, notamment provoquer de l'anxiété, des problèmes de circulation et des effets secondaires.

Safer Use

Les usagers de NPS doivent être conscients de ce qu'ils consomment des substances et les effets sont souvent peu connus et qui peuvent être graves. C'est le rôle de la police de informer sur ces dangers. Ce n'est pas risquer malgré tout à consommer des NPS devraient suivre des recommandations de réduction des risques, notamment d'abord prendre qu'une petite quantité pour maîtriser les effets, de ne pas mélanger des substances et de boire de grandes quantités de boissons non alcoolisées.

Fin 2014, le nombre de NPS interdites en Suisse était d'environ 100 substances saisies par les douanes. La police sont régulièrement ajoutées à la liste des drogues interdites. Les personnes n'ont pas d'emploi légitime en Suisse ne ou pour l'industrie. Cela signifie aussi que quiconque détient une substance de fortes chances de posséder une drogue dont la vente et la possession est illégale, et cela même si la substance a été vendue comme «légal».

La Fondation Addiction Suisse est un centre de compétences dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, les projets de prévention et la politique de santé. La fondation est de prévenir ou de résoudre les problèmes issus de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés au jeu d'argent et à l'usage de l'internet.

Plus d'informations sur notre site internet <http://www.addictionsuisse.ch>